

VIVRE à Étréchy

Informations Municipales de la Ville d'Étréchy

le mag

n°114

MAI 2019



Des travaux
à la pelle...

P 8 : FÊTE DES COCUS

Il était une fois...

l'Amérique du Nord

P 10 : DOSSIER DU MOIS

Les 12 travaux...

d'Étréchy



Samedi 25 mai de 10h à 18h
Espace Jean Monnet

Beaucoup d'animations sur les thèmes de la féerie, la magie ou la sorcellerie vous seront proposées par le Conseil Municipal des Enfants.
Des expos : Mythes, fées et légendes, Sorcières et magiciens

Et toute la journée : Photobox, venez vous prendre en photo...

Buvette organisée par le Comité des Fêtes
Renseignements : 01 60 80 67 08
et sur www.ville-etrechy.fr

VENDREDI 21 JUIN



Une soirée hors du temps

Départ à 13h, retour vers 0h30 !!!
Une sortie avec les aînés (60 ans et +)
au Château de Champs-sur-Marne (77).

Plongez en 1900, le temps d'un dîner champêtre à la lueur des chandelles. Laissez-vous bercer par les rayons de soleil d'une fin de journée dans un cadre prodigieux, pour une soirée qui vous réservera bien des surprises...

Visite du château en début d'après-midi et soirée «Partie de Campagne» avec un accès privilégié aux jardins du château.

Renseignements et inscriptions au CCAS :
01 60 80 67 13

Premier cirque amateur de France,
le Cadets' Circus
présente :

Showman

les 25 mai et 1^{er} juin sous le
chapiteau du Champ de Foire

Places en vente à partir du samedi précédent chaque spectacle et les mardis, mercredis et vendredis soir de 18h30 à 20h.

Venez suivre la vie de Jean, de son enfance dans la cour de l'école, à son adolescence avec ses amis et son premier amour... Les rivalités amoureuses auront-elles raison de lui ? L'arrivée du cirque va-t-il lui permettre de trouver un équilibre ? Vous le découvrirez à la fin de Showman !

Informations : Frédéric Helleux au 06 88 08 10 72



LES ÉCOLES ST-EXUPÉRY LANCENT UN APPEL À DONS... DE PLANTES !

Cette année encore, les écoles Saint-Exupéry (maternelle et élémentaire) se sont lancées dans un projet développement durable et plus particulièrement sur la Biodiversité. Pour nos projets, nous recherchons des graines et des plants.

Nous recueillerons vos dons sur les temps d'ouverture de l'école jusqu'au vendredi 7 juin.



L'école maternelle rejoint l'école élémentaire dans sa démarche de labellisation concernant le développement durable.

Dans le cadre de son projet d'école et pour valoriser un travail de plusieurs années, l'école a monté un dossier E3D et Eco Label : mise en valeur de l'éducation au développement durable: tri, compostage, sécurité, santé, biodiversité...

N'OUBLIEZ PAS : IL FAUT ENCORE DÉCLARER SES REVENUS !



La déclaration en ligne est obligatoire pour tous les usagers dont l'habitation principale est équipée d'un accès internet. Accessible sur le site impots.gouv.fr, elle offre de nombreux avantages, notamment le calcul immédiat de l'impôt, la délivrance d'un avis de situation déclarative, l'accompagnement personnalisé lors du remplissage, la disponibilité du service 24h/24 et 7 jours/7, et un délai supplémentaire fixé au 4 juin (16 mai sous forme papier).

Attention, le Prélèvement à la Source (PAS) appliqué depuis janvier ne sup-

prime pas l'obligation de faire sa déclaration. Cette dernière va servir à calculer le solde d'impôt dû et à déterminer (à partir de l'arrivée de l'avis d'impôt, cet été) le nouveau taux actualisé de PAS.

2019 est, sauf revenus exceptionnels, une année blanche pour l'impôt sur les revenus de 2018, mais faire sa déclaration est nécessaire pour bénéficier du rafraîchissement du taux de PAS et de ses crédits d'impôt.

Les contribuables peuvent appeler les services des impôts des particuliers, prendre rendez-vous en ligne dans leur espace particulier, ou se rendre aux guichets des services des impôts des particuliers.

Il est rappelé que le numéro national d'assistance pour le Prélèvement à la source est le 0809 401 401, joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.

LE DÉPARTEMENT CRÉE UNE PRIME ÉCO-LOGIS 91

Bon pour mon budget, bon pour ma planète ! C'est le slogan de cette toute nouvelle prime faite pour encourager les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique. Une aide pouvant aller jusqu'à 2300 € sans condition de ressources !

Un dispositif unique en France. «C'est en partant du constat que 200 000 logements en Essonne sont des passoires énergétiques que nous avons eu l'idée de cette prime. Nous avons aussi été interpellés par les remarques de nombreux habitants témoignant de leur envie de réaliser des travaux mais n'y parvenant pas faute de moyens.» a confié François Durovray, Président du Conseil Départemental.

Cette prime **ÉCO-LOGIS 91** s'adresse à tous les propriétaires, sans condition de ressources. Le chantier doit concerner la résidence principale en Essonne. La Prime éco-logis 91 est cumulable selon les travaux envisagés avec le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) et les certificats d'économie d'énergie appelés aussi primes énergie, l'éco-prêt à taux zéro...



Les syndicats de copropriétés peuvent aussi y prétendre pour les parties communes. Si vous faites appel à une entreprise labellisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour changer votre chaudière, isoler vos combles ou installer des doubles vitrages, vous pouvez solliciter cette prime qui s'élève à 30 % du montant

HT des travaux, et peut aller de 900 à 2300 €, avec un minimum de 3000 € HT de travaux et un maximum de 6000 € HT à laquelle il est possible d'ajouter un bonus écologique de 500 € pour l'emploi de matériaux biosourcés ou recyclés. Un forfait menuiserie de 900 € est aussi créé pour ceux qui commenceraient par changer leurs fenêtres.

La demande s'effectue en ligne sur : primeecologis91.fr, avant le démarrage du chantier. Pour en bénéficier, il suffit d'être propriétaire occupant, de rénover sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans, d'engager des travaux d'isolation, de chauffage, de menuiseries, de ventilation et faire appel à une entreprise RGE.



Lonesome Cowboy...



Léa Perthuis, jeune Etampoise (plusieurs fois médaillée) accompagnée de son maître **M. Adamo Walti** (précurseur de l'équitation western en France) vous proposent de vous faire découvrir l'**équitation western** et ses secrets. Une journée découverte vous est proposée pour 90€ au lieu de 120€.

Dimanche 2 juin

10h à 12h : présentation théorique, démonstrations à cheval.

12h15 : repas.

14h à 17h : mise en selle (cavaliers).

Cette journée est ouverte à tous, cavaliers débutants, CSO... même si vous n'êtes jamais monté sur un équidé vous pouvez venir en toute sécurité !

Informations au 06 32 19 61 13

Ça bouge à Étréchy !

Lundi 6 mai

Conférence UTL

L'Égypte contemporaine

16h Espace JEAN MONNET

Mercredi 8 mai

Fête de la Victoire

9h15 Place CHARLES DE GAULLE

Samedi 11 mai

Artistes en herbe avec l'AEV

Réservation : www.aev-iledefrance.fr

14h-17h Parking BUTTE ST-MARTIN

Samedi 11 mai

Malted Milk Concert groove

5 & 15€ - Résa : 01 60 80 67 08

20h30 Espace JEAN MONNET

Dimanche 12 mai

Course d'orientation COLE 91

Championnat régional des clubs

8h30-13h Bois du ROUSSAY

Samedi 18 mai

La Traviata Opéra de G. Verdi

7 & 12€ - Résa : 01 60 80 24 46

19h Espace JEAN MONNET

Dimanche 19 mai

La Traviata Opéra de G. Verdi

7 & 12€ - Résa : 01 60 80 24 46

16h Espace JEAN MONNET

Mercredi 22 mai

Conseil municipal

21h En MAIRIE

Vendredi 24 mai

Fête des voisins

Vie associative : 01 60 80 67 03

En soirée Tous les QUARTIERS

Samedi 25 mai

Festival des Héros au cœur de

la Magie Conseil Municipal des Enfants

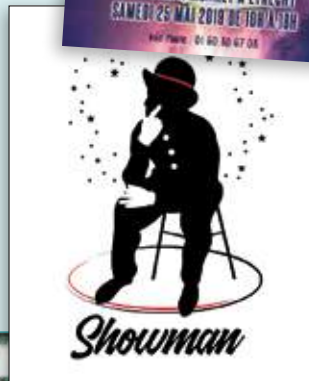
10h-18h Espace JEAN MONNET

Samedi 25 mai

Antoine Hervé Trio Concert jazz

5 & 15€ - Résa : 01 60 80 67 08

20h30 Centre Culturel JEAN COCTEAU



Samedi 25 mai & samedi 1^{er} juin

Cadets' Circus

20h30 CHAMP DE FOIRE

Dimanche 26 mai

Elections européennes

Rens : 01 60 80 67 51

8h-20h BUREAUX DE VOTE

Dimanche 26 mai

Fête des mères



Mercredi 29 mai

Gala de Théâtre

par les élèves du Conservatoire d'Étréchy

20h30 Espace JEAN MONNET